



CONDITIONS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE LA COMMUNE D'HEUTRÉVILLE

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

- Pour un week-end : 50 personnes maximum
 - Habitants de la commune : 200,00 €uros
 - Locataires extérieurs : 250,00 €uros
- Pour une journée repas ou soirée en semaine du lundi au jeudi : 50 personnes maximum
 - Habitants de la commune : 100,00 €uros
 - Locataires extérieurs : 150,00 €uros
- Pour un vin d'honneur : 110 personnes maximum
 - Habitants de la commune : 100,00 €uros
 - Locataires extérieurs : 150,00 €uros

TARIF DU K.W. D'ÉLECTRICITÉ POUR LA LOCATION

- Tarif normal : 0,17 € le Kwh
- Tarif EJP (jours pleins) : 0,42 € le Kwh

Notat : L'électricité est à la charge du loueur dès le relevé du compteur à la perception des clés jusqu'au relevé des compteurs lors de la restitution des clés.

À LA SIGNATURE DU CONTRAT :

Versement de 50 % de la location. En cas de dédit, cette somme reste acquise à la commune.

À LA PRISE DES CLÉS :

Versement du solde et d'une caution de 300,00 €uros (pour le courant et les dégâts éventuels).

LE RÈGLEMENT :

est accepté UNIQUEMENT en chèque à l'ordre du Trésor Public.